

Ecc. 26. 11.

Prov. 20. 1.

I. Cor. 6. 10.

Prov. 4. 17.

Amos. 2. 8.

Isaïe. 5. 22.

Ib. 5. 11.

"Une femme ivrogne est une grande malédiction;" *mulier ebriosa ira magna*, nous déclare le même livre saint. Celui des Proverbes nous enseigne que "le vin porte à la luxure, et l'ivrognerie à la discorde," *luxuriosa res vinum, et tumultuosa ebrietas*. Aussi St. Paul déclare que les "ivrognes ne posséderont jamais le Royaume de Dieu;" *neque ebriosi regnum Dei possidebunt*. "Ils boivent maltenant le vin de l'iniquité," est-il dit au livre des Proverbes: *vinum iniquitatis bibunt*. Eh bien, "c'est le vin des damnés qu'ils boiront," s'écrie le Prophète Amos; *vinum damnatorum bibebunt*. "Malheur donc, à vous qui êtes puissants à boire," vous répète le Prophète Isaïe; *vae, qui potentes estis ad bibendum*. "Oui, malheur à vous qui vous levez dès le matin, pour vous abandonner à l'intempérance," *vae, qui consurgitis mane ad ebrietatem*.

Ne sont-ce pas là, N. T. C. F., des anathèmes assez formidables pour vous faire proscrire, à jamais, toute espèce de boisson?

Cependant, elle existe encore au milieu de nous cette habitude maudite de l'intempérance. Ah, que ferons-nous donc, infortunés que nous sommes, que ferons-nous pour la détruire entièrement du Canada? Quinze années de travaux, d'efforts incessants, de prédications continuelles de la part de tout le Clergé; quinze années de sacrifices, de supplications, de prières, de privations de la part des associés à la Tempérance, rien de tout cela n'a encore pu la déraciner de notre pays, ni même la diminuer en certaines paroisses! Que ferons-nous de plus pour la bannir éternellement de notre malheureuse Patrie? Hélas, N. T. C. F., nous n'avons plus qu'un moyen; c'est celui que nous offre la SOCIÉTÉ DE LA STE. CROIX de N. S. J.-C. Peut-être, à la vue du signe auguste de leur rédemption, les ivrognes verront-ils enfin la lumière du salut. Peut-être leurs cœurs brisés, leur repentir sincère, leur volonté fidèle, cicatriseront pour toujours les plaies si longtemps rouvertes de celui qu'ils n'ont abreuvé que de fiel et de vinaigre! Peut-être aussi les distributeurs barbares de ces poisons enivrants frémiront-ils sur leur damnable trafic; peut-être verront-ils la profondeur de l'abîme vers lequel ils se précipitent avec leurs malheureux frères! Peut-être enfin reculeront-ils devant l'enfer qu'ils se creusent à eux-mêmes comme à leurs innombrables victimes.

Oh! puisse le contact sacré de la croix bénite qu'on leur présentera, au jour de leur réception, produire en eux les mêmes prodiges de grâces que la vraie croix opéra, lors de sa découverte à Jérusalem. Elle guérissait les malades, elle ressuscitait les morts, et tous ceux qui la touchaient, qui l'embrassaient, en sentaient sortir une vertu divine. Reprenez donc courage, vous tous qui êtes abattus par l'intempérance. Levez-vous, malades et blessés par l'ivrognerie; approchez du nouveau Calvaire; prenez cet instrument de salut, embrassez l'étendard de Jésus que vous avez crucifié. C'est cette croix qui vous touche; c'est elle qui vous prie; c'est elle qui vous reproche vos sanglants défeides; mais aussi c'est elle qui va vous en obtenir le pardon. Sortez du sommeil de mort, infortunés ivrognes; reveillez-vous, *expergiscimini ebrii*. Entendez la voix de votre Sauveur; comprenez ses paroles; ne méprisez plus ses menaces; rendez-vous à ses instances; obéissez à sa volonté; convertissez-vous, et pleurez. *Expergiscimini, ebrii.... fete.... ululate*. Gémissiez plus fort, criez, demandez pardon, et vous l'obtiendrez; *Impetrabit veniam et dimittetur*; et nous en remercierons éternellement le Seigneur. *Misericordiam Domini in eternum cantabo*.

Tel est le but de la Société de la Croix que Nous vous annonçons par cette Lettre Pastorale, et que Nous établissons aujourd'hui canoniquement pour tout Notre Diocèse.

Joël. 1. 5.

Num. 15. 23.

Ps. 83. 2.